

FICHE RESSOURCE N°

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE 2019-2020

MISSION CONTROLE PEDAGOGIQUE DES FORMATIONS PAR APPRENTISSAGE CONDUISANT A UN DIPLOME

PEDAGOGIE de l'alternance : principes généraux

OCTOBRE 2019

Extrait de la note de service du 18 mars 2019 (BO n°12 du 21 mars 2019).

Les principes d'organisation des enseignements en CAP et en baccalauréat professionnel

L'organisation générale de la voie professionnelle scolaire est fondée sur l'alternance entre temps de formation en classe et temps de formation en milieu professionnel.

La pédagogie de l'alternance, un cadre pédagogique avec des fondamentaux

1. Une **ingénierie pédagogique co-construite et partagée** entre tous les acteurs (équipe pluridisciplinaire, maîtres d'apprentissage).
2. Une alternance pensée comme **un processus dynamique de formation** construit autour de situations professionnelles rencontrées par les apprenants, et réinvesties en formation. En soi, une confrontation positive entre formation et travail.
3. Une alternance reposant sur un processus de **contractualisation pédagogique et de co-formation**
4. Un principe impliquant « une intelligence des situations dans un jeu d'acteurs complexe » (cf. *conclusions de la conférence de consensus – décembre 2012*), nécessitant le **renforcement des relations** entre toutes les parties prenantes et le développement de chacun
5. Une **obligation de penser différemment la formation**, par principe partagé entre deux lieux, des acteurs différents, et la nécessité d'une plus grande porosité pour faciliter ce travail collaboratif

Une pédagogie spécifique fondée sur des repères didactiques et pédagogiques

Un regard central porté sur les **situations de travail** (qu'elles soient vécues, observées ou simulées), un matériau pédagogique essentiel entre formation et travail pour appréhender de manière globale les compétences (« encerclement » de la compétence : contexte, aléas, niveau d'autonomie et de responsabilité, ...)

Un passage obligé dans le processus d'apprentissage par **l'analyse, la conceptualisation et l'explicitation** des données

La maîtrise de la compétence repose sur la planification de temps réflexifs et de prise de distance. Elle requiert l'organisation d'espaces et de temps de transition :

- « *des espaces de parole récupérant le vécu de l'apprenant, développent la remédiation, abordent les projets et les projections professionnels*
- *des espaces d'échanges avec les entreprises, les tuteurs, les maîtres d'apprentissage*
- *des espaces intermédiaires de simulation professionnelle » type espaces professionnels, pour faciliter tâtonnements, essais – erreurs et « arrêts sur image » sur les activités.*

Un principe immuable **d'accompagnement tout au long du parcours**

Des dispositifs pédagogiques au cœur de l'alternance

Des pratiques d'explicitation pour passer « du geste à la compétence »

- orale ou écrite,
- avec le formateur, ou sans le formateur en petit groupe, en binômes de pairs
- en centre de formation voire en entreprise (cf. *Formation en situation de travail introduit dans la Loi*)

Ces temps permettent de mettre en lumière « les points communs, les différences, les hésitations, les erreurs, les choix opérés, les difficultés, les manques, les besoins de connaissances complémentaires, ... ».

Des scénarios pédagogiques

articulés entre le centre de formation et l'entreprise, plaçant l'apprenti au cœur de situations professionnelles avec des tâches à réaliser, des rôles spécifiques à tenir...

Une traçabilité essentielle des apprentissages par le biais d'outils (au mieux numériques) de type passeports professionnels ou portfolios.

Le passeport en tant qu'espace de collecte d'activités (dans des cadres formels – centre, entreprise voire informels), d'explicitation, d'outil de pilotage individualisé de la formation et d'outil de pilotage partagé (enseignants / maîtres d'apprentissage / apprenti / etc.).

Des pratiques de co-intervention, de dynamique de projet offrant des ponts entre les enseignements généraux et professionnels